

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-20-chem | Cajetan. ItemPrécautions dans l'interrgation de P. M.](#)

Précautions dans l'interrgation de P. M.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0719

SourceBoite_020-20-chem | Cajetan.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

cuje 1/52
summu(2
1613.
id. de l'encu-

procedant de l'interrogatoire
P.M.

"Non id scandalorum sibi aut remissis nisi
quodam circumstantia venientem."

ou a recevoir ici de la penitence de la l'encu-

est trop demander que d'interroger le penitent sur
de l'espèce de peccat ; si l'f. con fesse quelle a été connue
ce tra vrs naturelle, sufficit ; on n'a pas besoin en quelle
moti de con. que la femme dit quel peccati
est la hodie

90

si est molle, on n'a pas demander qd

de m n le mot ; sinon nominat turpiter
quod turpe est audire. Il est sufficit de dire pro
que l'f. doit resumer le cas, et th. p. l'ent.

[lib moti de cartis



note de l'encu

pas de verso